

	Fiche Tarifaire - Offre de référence Interconnexion
Chapitre	8 – Liaison de Raccordement
Prestations	8 – Liaison de Raccordement (LR)
Version	01/01/2006
Date d'entrée en vigueur	01/01/2006

8.3 Tarifs des prestations de Liaisons de Raccordement

Le tarif d'une prestation de liaison de raccordement est composé de deux parties :

- un tarif forfaitaire d'accès à l'offre de liaisons de raccordement,
- un tarif annuel, fonction de la distance à vol d'oiseau entre le site de l'opérateur et le point d'interconnexion sur le réseau de France Télécom.

La tarification tient compte du nombre de liens à 2 Mbit/s commandés par l'opérateur dans une même ZT, au départ d'un même site POP de l'opérateur.

La tarification couvre la fourniture, l'installation et la maintenance des équipements nécessaires sur le site de l'opérateur, les moyens de transmission de ce site jusqu'au centre de France Télécom hébergeant le commutateur d'abonnés ou le PRO (répartiteur MIC).

8.3.1 Frais d'accès

	Tarif par lien à 2 Mbit/s
Frais d'accès au service jusqu'à 11 liens à 2Mbit/s	1 959 euros
Frais d'accès au service à partir de 12 liens à 2Mbit/s	468 euros

8.3.2 Tarif annuel des liaisons intra-ZT d'interconnexion commutée à un commutateur de raccordement d'abonnés

(en euros)	Tarif par lien à 2 Mbit/s
Liaison de longueur ≤ 10 km	fixe : 2 351,3 euros / an par km : 186,1 euros / an
Liaison de longueur > 10 km	fixe : 4 070,3 euros / an par km : 14,2 euros / an

8.3.3 Tarif annuel des liaisons intra-ZT d'interconnexion commutée vers le PRO le plus proche ou un PRO défini en accord bilatéral

(en euros)	Tarif par lien à 2 Mbit/s
Liaison de longueur ≤ 10 km	fixe : 2 415,4 euros / an par km : 73,4 euros / an

	Fiche Tarifaire - Offre de référence Interconnexion
Chapitre	8 – Liaison de Raccordement
Prestations	8 – Liaison de Raccordement (LR)
Version	01/01/2006
Date d'entrée en vigueur	01/01/2006

Liaison de longueur > 10 km	fixe : 3 026,4 euros / an par km : 12,3: euros / an
-----------------------------	--

8.3.4 Réduction en fonction du nombre de liens

La réduction s'applique par tranches au-delà du douzième lien d'interconnexion à 2 Mbit/s commandé par l'opérateur dans une même ZT au départ d'un même site POP de l'opérateur (liens issus d'un même site POP de l'opérateur à destination des différents sites CA, PRO, PRO** d'une même ZT où l'opérateur est interconnecté).

Tranches de réduction (en nombre de liens d'interconnexion à 2 Mbit/s)	Réduction annuelle, par lien (dans la tranche considérée)
à partir du 12 ^e	747 euros